



ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ÉLABORATION D'UN MODULE DE FORMATION EN LIGNE SUR LA PRISE EN CHARGE DE L'INFECTION PAR LE VIH

TERMES DE REFERENCE DU PRESTATAIRE DE SERVICE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Au Maroc, la stratégie nationale de lutte contre le sida se réfère aux objectifs de développement durable (ODD) et s'aligne sur la vision et les orientations de l'ONUSIDA et de l'OMS, afin d'accélérer la riposte au VIH et atteindre l'élimination du sida en 2030.

Ainsi, le Plan Stratégique National d'extension pour la lutte contre le sida 2023 épouse les objectifs de l'initiative « Accélérer la riposte » de l'ONUSIDA, à savoir 95% des Personnes vivant avec le VIH qui connaissent leur statut, 95% parmi elles qui accèdent au traitement ARV, et 95% parmi ces dernières qui arrivent à la suppression de la charge virale. L'un des engagements prioritaires du PSN est également d'atteindre l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant d'ici 2023.

En prévision de l'augmentation de la couverture des PVVIH par les ARV, le Ministère de la Santé a élaboré un plan d'extension de la filière des soins VIH, impliquant la création progressive de nouveaux centres référents ou centres relais de prise en charge de l'infection par le VIH, avec comme objectif de passer de 19 centres référents à 38 centres référents et relais, à l'horizon de 2023.

Cette démarche d'extension doit impérativement être accompagnée d'un processus de renforcement des compétences et de formation des nouveaux médecins référents et relais.

A cet effet, une session de formation composée d'un module présentiel et d'un stage clinique d'immersion avait eu lieu en 2015. Cependant, cette approche s'est avérée trop lourde sur les plans organisationnel et financier, ainsi, du point de vue de mobilisation des personnes ressources. Par ailleurs, un protocole de délégation des tâches pour les soins VIH a été élaboré en 2021 proposant cinq modèles pilotes pour améliorer la prise en charge du VIH. Aussi et dans le contexte particulier de la Covid-19 et les limites rencontrées lors des formations présentielles, les sessions de formations à distance deviennent alors une nécessité, impliquant médecins spécialistes, généralistes ou infirmiers pour répondre aux besoins de décentralisation de la prise en charge du VIH.

A cet effet, la DELM prévoit, avec l'appui du Fonds mondial, de recruter une assistance technique pour l'appuyer dans l'élaboration d'un module de formation en ligne sur la prise en charge du VIH, à l'instar du module déjà élaboré pour le dépistage VIH, qui va permettre le renforcement des connaissances des futurs médecins référents et relais et l'évaluation des candidats pour la certification de la formation. Les sessions de formations pourront être suivies par la suite de stage d'immersion clinique pour transfert de compétences selon le besoin.

II. OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

- Elaborer le contenu de formation en ligne sur la prise en charge des PVVIH.
- Transformer les modules théoriques en module de formation en ligne, prêt à être utilisé pour le renforcement des compétences des futurs médecins relais et référents incluant les outils d'évaluation, et axé sur la pratique de la prise en charge des PVVIH en vie réelle.

III. TACHES DU PRESTATAIRE DE SERVICE

Le prestataire de service retenu (consultant, consultants ou société) travaillera en étroite collaboration avec le comité de suivi, constitué au moins de l'équipe DELM (Division des Maladies Transmissibles, Programme National de Lutte contre le Sida, Programme National de lutte contre la TB, Service de Santé au travail, Unité de Gestion du Programme Fonds mondial), Institut National d'Hygiène (INH), Bureau de l'ONUSIDA-Maroc, Bureau de l'OMS-Maroc, Division de la formation (DRH), Membres du comité technique national de prise en charge VIH.

Les tâches du prestataire retenu devront se dérouler en deux phases :

➤ Phase 1 : Développement du contenu en ligne

Elaborer le contenu des cinq modules de formation en ligne sur la prise en charge de l'infection par le VIH, incluant au minimum :

1. Un module sur l'initiation et le suivi du traitement par les ARV,
2. Un module sur le traitement prophylactique de la transmission du VIH de la mère à l'enfant ;
3. Un module sur la coinfection TB-VIH ;
4. Un module sur les infections opportunistes et les accidents d'exposition au sang/violences sexuelles ;
5. Un module sur l'accompagnement psychologique et social des PVVIH.

Actualiser le contenu de la formation compte tenu des recommandations nationales et du comité technique de prise en charge.

➤ **Phase 2 : Développement du module de formation**

- Faire une revue des formations en ligne en matière de prise en charge de l'infection par le VIH dans d'autres pays et des outils et supports de formation déjà utilisés au niveau national ;
- Elaborer le contenu de la formation en ligne sur la prise en charge de l'infection par le VIH, incluant au minimum les 5 modules conformément au contenu développé durant la phase 1 ;
- Chaque module devrait comporter, au moins, un cours PDF cliquable et un QUIZ d'évaluation sauf autre proposition plus pertinente par le prestataire de services ;
- Proposer, en fonction du besoin pour chaque module : une interview d'Expert et/ou 1 ou 2 cas cliniques interactifs sauf autre proposition plus pertinente par le prestataire de services ;
- Accompagner le pilotage d'une session de formation test en utilisant une plateforme e-learning ;
- Améliorer et finaliser les modules sur la base des résultats du pilote.

IV. LIVRABLES

➤ **Phase 1**

Livrable 1 : Contenu des cinq modules en ligne en format adapté sur la plateforme e-learning validés par le comité de suivi.

➤ **Phase 2**

Livrable 2 : Version finale du plan de formation et des contenus des modules révisés conformément aux recommandations issues de l'évaluation de la session pilote de formation.

Livrable 3 : Guide d'utilisation retraçant les aspects pratiques et techniques qui concernent la formation e-learning.

V. PERIODE ET DUREE DE LA CONSULTATION :

Cette consultation est prévue entre **Octobre et Décembre 2021** pour une durée de **35 jours**, répartis à titre indicatif comme suit :

Tâches	Nombre de jours
Production des modules	10
Elaboration du contenu de la formation et sa scénarisation selon le format retenu	15
Appui à la mise en œuvre et à l'évaluation de la session pilote	5
Finalisation des modules et du Plan de formation	5
Total	35

VI. COMPETENCES ET QUALIFICATION REQUISES POUR LE GROUPE DES CONSULTANTS

- Titulaire d'un diplôme universitaire dans le domaine de la dématérialisation ;
- Bonne connaissance du contexte marocain dans le domaine de la formation e-learning ;
- Expérience en matière de l'ingénierie de la formation ;
- Expérience en matière de conception et de développement des modules de formation en ligne ;
- Expérience dans la dispensation des modules de formation en e-learning ;
- Expertise en matière de conception de « media » accompagnant la formation en ligne (souhaitable) ;
- Bonne maîtrise de la communication et de la rédaction en langue française.

VII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention VIH. La rémunération s'entend brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques résidentes au Maroc.

VIII. PIECES A FOURNIR :

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 18 Octobre 2021 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR E-learning PEC VIH.**

Le dossier doit comprendre :

- CV détaillé ;
- Lettre de motivation ;
- Note méthodologique pour la conduite de la consultation ;
- Proposition financière.